

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 47 (1918)

Heft: 6

Rubrik: À propos des conférences régionales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en fait d'instruction religieuse. L'expérience se chargerait de lui prouver souvent le contraire.

Pour les mieux connaître est un ouvrage qui peut rendre de grands services sous ce rapport. Valeur des arguments, questions historiques, philosophiques et scientifiques, qualités littéraires, tout procure un réel plaisir à parcourir les pages de ce livre, où l'esprit est au service de la science et où, bien que la réfutation des objections soit assaisonnée çà et là de quelques grains de sel, ne se départ jamais de la plus grande bienveillance pour l'adversaire. On sent que l'auteur a éprouvé le besoin de dire ce qu'il avait à cœur, mû par l'amour de la vérité et par amour pour ceux qui ne *la* possèdent pas.

Mais pourquoi ne citez-vous pas le nom de l'auteur ? me direz-vous. Je veux bien vous le dire, si vous ne le savez pas déjà. Ce n'est, certes, pas un secret : les journaux en ont parlé et c'est même dans la correspondance d'un grand journal protestant que j'ai lu l'éloge du livre et de son auteur. M. le Dr Clément. B. M.



A propos des conférences régionales

Le règlement général des écoles primaires, après avoir, en application de la loi, rappelé le principe de l'obligation pour les membres du corps enseignant de prendre part à des conférences organisées par l'inspecteur scolaire, assigne à celles-ci deux formes principales d'activité : étudier et discuter les diverses questions se rapportant à l'instruction et à l'éducation de l'enfance ; soumettre à l'épreuve de l'expérience les méthodes et les procédés qui paraissent les plus propres à atteindre le but que poursuit l'école. Les conférences dites régionales sont celles qui procurent à l'instituteur la meilleure occasion de former son jugement pédagogique et de résoudre avec succès les difficultés qui risquent chaque jour de paralyser ses efforts les plus appréciables. Les leçons d'application, suivies d'exercices d'adaptation à l'esprit de l'enfant, constituent le plat de résistance du menu pédagogique de ces séances d'ordre essentiellement pratique.

Pour donner à ces conférences toute l'importance qui leur revient et en faire découler l'utilité désirable, il importe de déterminer les conditions les plus rationnelles de leur organisation. C'est pour mieux réaliser cette fin que les inspecteurs du canton de Fribourg ont eu l'heureuse idée de consacrer désormais une de leurs réunions périodiques à l'organisation des conférences partielles du corps enseignant. Le 28 janvier dernier, le corps inspectoral au complet assistait, communément avec les instituteurs du cercle régional de Prez, à une séance pédagogique fixée à Cottens par les soins de M. Risse, le jeune

et actif inspecteur du IV^me arrondissement B. De 8 à 11 heures, les leçons successives se sont déroulées au milieu de l'attention soutenue des auditeurs qui se préparaient à une critique serrée, quoique bienveillante, de tous les faits et gestes de la matinée.

A 11 heures, la classe est congédiée : dès cet instant et sans perdre une minute, les instituteurs se livrent à une discussion approfondie de l'enseignement donné par leurs deux jeunes collègues de Cottens et Corserey. Durant ce temps, les inspecteurs, sauf le titulaire de l'arrondissement, ont gardé par convention le mutisme le plus absolu et se sont d'autant plus vivement intéressés aux remarques et aux observations des maîtres appelés à exprimer leur opinion.

Après une agape gracieusement servie à tous les assistants par la générosité de l'autorité communale de Cottens, dont la sollicitude en faveur des intérêts scolaires est très réputée, les membres de la conférence inspectoriale ont bien vite repris séance en vue de porter un jugement et de provoquer une entente, soit sur l'enseignement lui-même, soit sur le mode d'organisation du modeste congrès scolaire. Les inspecteurs ont été unanimes à décerner des éloges bien mérités aux instituteurs du cercle de Prez pour la façon remarquable, intelligente et parfaitement courtoise, dont ils traitent les questions pédagogiques. On sent chez la plupart d'entre eux la préoccupation constante de travailler, par tous les moyens mis à leur portée, à leur perfectionnement et au développement progressif de leur habileté professionnelle. Quant à la discussion qui s'est élevée au sein de la conférence des inspecteurs, elle a été pour tous une révélation et a fait toucher du doigt l'utilité incontestable des séances avec leçons d'application et discussion détaillée concernant l'exercice des fonctions aussi importantes que délicates d'instituteur. Si les artisans qui opèrent sur la matière unissent leurs efforts en vue de découvrir les moyens de faciliter et d'améliorer leur habileté technique, à combien plus forte raison les pédagogues, chargés de façonner les cœurs et les volontés, d'élever l'âme de l'enfant vers le plus noble idéal, de développer ses facultés, doivent-ils se soucier constamment de tendre au perfectionnement de leurs moyens d'action et des méthodes qui en assurent l'efficacité. Aucun instituteur sérieux ne peut être tenté de rester indifférent et dédaigneux lorsqu'il s'agit de contribuer à l'activité collective du corps enseignant en faveur de la belle cause qu'il est appelé à servir. Aucun éducateur digne de ce nom ne voudrait non plus se voir appliquer un jour, lorsque dans le choix et l'usage de ses procédés d'enseignement, la triste et désolante routine aurait accompli sa néfaste besogne et triomphé de sa passivité et son inaction, le vieux proverbe populaire toujours vrai, lorsqu'il s'agit de l'évolution de l'intelligence humaine : *Qui n'avance pas recule.*

F. B.

